

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19243 - 74EME ANNÉE

Journée internationale des droits des femmes

Clinique du Docteur Moreau : quand des Réunionnaises pauvres ont défié le pouvoir



À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, France Ô puis Réunion Première ont diffusé un documentaire de Jarmila Buzkova, «Les 30 courageuses de La Réunion : une affaire oubliée». Il évoque un crime perpétré durant des années en toute impunité : des milliers d'avortements et de stérilisations forcés dans la clinique du Docteur Moreau, maire de Saint-Benoît, dans les années 1960 et remboursés par la Sécurité sociale. Rappelons qu'à cette époque, l'interruption volontaire de grossesse n'était pas légalisée. Or à La Réunion, le pouvoir menait une politique visant à freiner à tout prix la croissance démographique, y compris en couvrant de telles pratiques. Cette volonté était le résultat d'une politique : refuser d'accompagner le développement de La Réunion en créant les emplois nécessaires à une jeunesse nombreuse.

Illustration d'une politique d'État

A la veille de la Journée internationale des droits des femmes, Réunion Première a diffusé le documentaire «Les 30 courageuses de La Réunion : une affaire oubliée» qui revient sur un scandale d'État à La Réunion : les milliers d'avortements et de stérilisations forcées pratiquées dans la clinique du Docteur Moreau à Saint-Benoît, et remboursés par la Sécurité sociale durant les années 1960. C'était un des effets de la politique refusant le développement de La Réunion et menée sous l'impulsion de Michel Debré. Elle s'est

également traduite par la déportation de milliers d'enfants réunionnais en France dans une logique de «repeuplement», et l'organisation de l'émigration en France d'une partie de la jeunesse avec le BUMIDOM pour répondre aux besoins de l'industrie et des services de ce pays. Le soutien aux victimes de la clinique du Docteur Moreau était aussi un des combats de Témoignages et du PCR, comme l'ont rappelé les nombreuses coupures de presse diffusées dans le documentaire.

Si l'organisation du transfert d'une partie de la jeunesse en France par le BUMIDOM est bien connu, deux affaires tragiques révélées à l'époque par Témoignages sont revenues sous le feu des projecteurs. Il y eut tout d'abord celle des «Enfants de la Creuse», grâce au combat mené par ces Réunionnais, enlevés à leur famille quand ils étaient enfants et envoyés en France dans l'idée de participer au

repeuplement de régions en déclin. Des victimes continuent de se battre contre un État qui a reconnu sa faute, mais qui refuse de réparer les conséquences de ce qui s'apparente à une traite en bande organisée par les services de l'État du moment.

Il y eut ensuite celle des avortements et stérilisations forcés dans la clinique du Docteur Moreau à Saint-Benoît. En 2017, un livre de Françoise Vergès, «Le ventre des femmes», rappelait l'existence de cette affaire, et soulignait le combat courageux de femmes qui avaient alors décidé de porter plainte et réussirent à obtenir la tenue d'un procès en première instance, puis en appel. Seulement deux exécutants furent reconnus coupables et condamnés, et les femmes ne reçurent aucune réparation.

Ceci ne découragea pas les autorités de continuer à nuire aux femmes réunionnaises avec l'utilisation du Dépo-provera comme contraceptif alors que ce produit était interdit en France car dangereux pour la santé.

Le livre de Françoise Vergès eut un grand impact en France, et il fut à l'origine du documentaire diffusé hier soir sur Réunion Première.

débat auquel ont participé Camille Dieudonné, femme militante, Firose Gador, assistante sociale, Thérèse Baillif et Gilbert Ramin, responsable de la section PCR à l'époque de cette affaire.

Ceci a permis de rappeler le contexte. Camille Dieudonné s'est souvenu des affiches collées sur les murs, dont celle représentant une femme réunionnaise sous la forme d'une femelle kangourou à qui un petit lui disait : «assez». Le documentaire a également souligné cette communication financée par l'État, rappelant la diffusion à la télévision d'images de femmes enceintes avec comme musique une marche funèbre.

Tout cette campagne avait un but politique : rendre les Réunionnais responsables des difficultés du pays sous prétexte qu'ils avaient trop d'enfants. Et ce sont les femmes pauvres qui étaient uniquement stigmatisées.

Le PCR avait alors pris la défense de ces femmes. Témoignages informait alors quotidiennement l'opinion des graves exactions commises à l'encontre de Réunionnaises dans la clinique de Saint-Benoît.

une classe qui s'est enrichie sur le dos de la Sécurité sociale. Gilbert Ramin a en effet souligné que si à Saint-Benoît tout le monde savait ce qui se passait dans la clinique du maire, personne n'osait en parler. C'était «peur sur la ville». Les révélations dans la presse, puis le procès ont brisé cette chape de plomb qui a ensuite été refermée. C'est ce qu'a rappelé Firose Gador, en n'indiquant n'avoir entendu parler pour la première fois de cette affaire qu'en 2017, lors de la sortie du livre de Françoise Vergès. «Nous avons assisté dans le silence total au massacre de femmes réunionnaises», a également précisé Camille Dieudonné, dans le journal télévisé d'hier midi. Le choix de la Sécurité sociale de ne pas porter plainte à l'époque est évocateur. Il témoigne d'une volonté de protéger les plus hauts responsables de ces crimes, et aussi d'enterrer l'affaire au plus vite. C'est un silence contre lequel il faut encore aujourd'hui lutter, car comme l'a rappelé le documentaire, des protagonistes de cette affaire, défendant la propagande de Michel Debré, sont encore convaincus que ces avortements et stérilisations forcés étaient faits pour le bien des victimes.

Briser le silence

Culpabiliser les femmes pauvres

Avant cette diffusion, Réunion Première a organisé mercredi soir un

La clinique du Docteur Moreau était un des moyens de l'oppression visant les Réunionnais. C'était aussi une illustration du détournement de fonds publics opéré par

M.M.

In kozman pou la rout

« Krash dann ton min va kol pli for »

Lé posib zot i koné pa zistoir kokol-Maryote pars moin mèm la zis antann parlé mé mi koné pa pou vréman tout bann zistoir pèrsonaz-la. Figir azot, in zour, li sava avèk son kamarad pou tir lo ni paye-an-ké. Lo ni lé dsi l'bor ranpar é li akrosh dsi lo bor, son janm dann vid, épi son kamarad i désann lo long son kor ziska son shoviy pou alé takine bann ti paye an ké. Mé oila ké lo kamarad, la min i komans glisé. L'èrla li di : « Kokol, mon min i gliss ! kosa mi fé ? ». Kokol i réponn : « Krash dann ton min va kol pli for ! ». Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sa i vé dir sinplomman si in zour ou i ékout in moun konm kokol Maryote dann in sisyésion, konm zot la vi, lé pa tro katolik ébin ou lé riskab agrav sèryèzman out ka. Sipétadyé !

Edito

La volonté politique

Dans le week-end dernier, le Président Chinois XI Jinping avait lancé le mot d'ordre d'application de « la civilisation écologique ». La première réponse est venue de l'île tropicale de Hainan, 10 millions d'habitants, avec ses milliers de kilomètres de plages qui accueillent des millions de touristes.

En effet, le gouvernement provincial vient de décider de bannir les véhicules à essence à l'horizon 2030. Selon un plan de développement établi par le gouvernement provincial, tous les véhicules des services publics, comme les véhicules gouvernementaux et les autobus, utiliseront de l'énergie propre d'ici 2020.

Les voitures de location neuves, ainsi que les véhicules utilisés pour le service postal et la logistique devront également utiliser les nouvelles énergies. Les automobiles utilisées pour l'assainissement, le transport touristique et le transit urbain-rural de passagers seront remplacées par des véhicules à énergie propre d'ici 2025.

Une plus grande proportion de voitures particulières nouvellement immatriculées comprendra des véhicules à énergie nouvelle, avec une augmentation annuelle de 10 %, pour atteindre 80 % d'ici 2025. Des stations de recharge et de remplissage seront construites sur l'île pendant les trois à cinq années à venir pour répondre aux besoins des véhicules à énergie propre, selon le plan.

C'est la preuve que tout dépend de la volonté politique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Etude de l'INSEE sur la précarité des femmes à La Réunion

Revenu salarial : 14 % de moins pour les femmes

Temps partiel imposé, carrière dans des secteurs peu rémunérateurs, difficile accès à des postes de cadre, déqualification par rapport au niveau du diplôme, plus forte proportion de contrats précaires que les hommes : les femmes subissent une somme de discriminations faisant qu'en 2015, elles touchaient en moyenne à La Réunion un salaire inférieur de 14 % que celui des hommes. C'est l'analyse que l'on peut faire d'une étude publiée ce 7 février par l'INSEE, dont voici un extrait :

« Lorsqu'elles travaillent au sein d'une entreprise, les Réunionnaises perçoivent en moyenne un revenu salarial de 19 500 euros en 2015. C'est autant que les métropolitaines, mais 14 % de moins que les Réunionnais soit 3 200 euros de moins. Cet écart femmes-hommes est plus faible à La Réunion, aux Antilles et en Guyane, qu'en métropole (24 %). À La Réunion, la proportion de cadres et de grandes entreprises dans l'emploi salarié, où les écarts de salaires sont plus marqués entre sexes, est en effet plus faible.

À La Réunion comme ailleurs, les femmes travaillent plus fréquemment dans des secteurs moins rémunérateurs, comme les commerces et les services de proximité. Leurs métiers sont en outre moins diversifiés que ceux des hommes : la moitié des femmes de 30 à 65 ans travaillent dans huit familles professionnelles, alors que quinze

familles concentrent la moitié des hommes en emploi. Leur salaire est également tiré à la baisse par une durée de travail moins élevée : 29 % des salariées sont à temps partiel en 2015, soit deux fois plus que les hommes. Elles sont par ailleurs plus nombreuses à être en contrat à durée déterminée (18 % contre 15 %) ou sur un contrat aidé (55 % des emplois aidés sont occupés par des femmes en 2017).

Pourtant, à La Réunion comme en métropole, les filles ont moins de difficultés scolaires. Elles décrochent moins du système éducatif que les garçons. Elles s'orientent plus fréquemment vers les filières générales après la troisième et ont des taux de réussite au baccalauréat plus élevés (91 % contre 85 % en 2018). Elles sont ainsi plus nombreuses à faire des études supérieures et à ob-

tenir un diplôme : 32 % des Réunionnaises de 25 à 34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur en 2015 contre 23 % des Réunionnais. Elles restent toutefois moins nombreuses que les métropolitaines (50 %). Globalement, les Réunionnais sont deux fois plus nombreux que les Réunionnaises à avoir des difficultés à l'écrit.

Plus diplômées qu'eux, les Réunionnaises occupent plus souvent que les Réunionnais un emploi d'un niveau inférieur à celui auquel leur diplôme devrait leur permettre d'accéder : 28 % contre 21 % pour les hommes en 2012. C'est toutefois moins fréquent que pour les salariées métropolitaines (34 %), plus diplômées ».

Les femmes plus souvent privées d'emploi

L'INSEE a publié ce 7 février une étude basée sur des données de 2015 comparant les situations des femmes et des hommes. Parmi les inégalités constatées, celle liée au droit à un travail. Voici ce qu'écrit l'INSEE :

« En 2017, à La Réunion, seules 43 % des femmes de 15 à 64 ans ont un emploi, contre 52 % des hommes. Plus nombreuses que dans les régions métropolitaines, les moins diplômées sont les plus éloignées du marché du travail. De surcroît, la parentalité, plus fréquente et plus précoce à La Réunion, constitue souvent un obstacle à la prise d'un emploi et creuse les écarts entre les femmes et les hommes. Ainsi, les jeunes femmes de 25 à 29 ans sont nettement moins en emploi (42 %) que les jeunes hommes (55 %). En métropole, celles-ci sont bien plus nombreuses à occuper un emploi (70 %). L'écart entre femmes et hommes y est donc moins marqué qu'à La Réunion. »

Billet philosophique

« Avez-vous entendu les revendications de notre peuple ? »



Jean-François Samlong, président de l'UDIR.

Comme vous le savez, pour réfléchir ensemble sur les problèmes de notre société, cette chronique met souvent en avant chaque vendredi le génie collectif réunionnais qui valorise les pensées créoles réunionnaises à ce sujet. Et là nous allons citer un ouvrage collectif admirable publié il y a quelques jours par l'UDIR (Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise), intitulé "Dann galé lavé léspoir".

Dans ce livre de 115 pages, 40 écrivains, poètes, conférenciers et autres militants culturels réunionnais font part de leurs réflexions en quelques lignes (en créole ou en français) sur les leçons à tirer du soulèvement populaire lancé dans le pays le 17 novembre dernier par les Gilets Jaunes contre les injustices dont souffre une grande partie de notre peuple. Et dans la préface du livre, l'écrivain Jean-François Samlong, rappelle que « le galet, c'est notre île. Notre volcan. Notre histoire issue du marronnage. Le galet, c'est notre "grenad péi". Le galet, ce sont nos mots. Le galet, c'est notre dernier espoir ».

Et « pour prendre un nouveau départ » afin de « construire une société équitable », dans son texte, le président de l'UDIR souligne que les Gilets Jaunes « nous ont fait

comprendre qu'on n'humilie pas impunément le peuple. Qu'on pense désormais à l'avenir avec au cœur et à l'esprit une inflexible volonté de paix ! ».

Conférence Territoriale de l'Action Publique

Pour aller dans ce sens, l'évêque Monseigneur Gilbert Aubry publie dans ce livre une première version de la réflexion historique qu'il a rendue publique lundi dernier, dont voici un extrait : « La Réunion a besoin d'un projet... qui nous projette effectivement vers l'avenir. Le 21 novembre 2018, j'ai posé la question : pourquoi ne pas réunir la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) dans ce but ? La CTAP est composée des personnes suivantes : - Président du Conseil Régional - Président du Conseil Départemental - Présidents des intercommunalités (EPCI) - Représentants des différentes Communes réparties par strates communales et élus par leurs collègues. Cette composition pourrait être élargie à d'autres citoyens déjà actifs dans la société civile, des représentants d'associations qui font du terrain et plus spéciale-

ment dans l'éducation populaire. (...) La méthode serait d'articuler vérité et réconciliation. Considérer les urgences, les traiter sur une trajectoire qui vise le long terme pour écrire un "Projet pour La Réunion". La loi NOTRÉ du 27 janvier 2014 et celle du 7 août 2015 renforcent le régime de délégation de compétences et de mise en place des Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP). Ce serait à l'honneur de nos élus concernés de se mobiliser pour la tenue de cette Conférence ».

« Nous sommes le peuple réunionnais »

D'où ces réflexions du philosophe Farouk Issop dans le livre "Dann galé lavé léspoir" : « Nos blessures, nos silences, nos sourires, notre vivre ensemble. Notre fraternité, notre amour, notre générosité, notre faire ensemble. Au cœur de l'oubli et des oubliés. Avec pour seul ami le Cœur réunionnais. Nous sommes là, debout à tes côtés, nous sommes le peuple réunionnais ».

Dans cet esprit, en conclusion nous citerons ces questions de la secrétaire de l'UDIR, Annie Daren-court, dans la dernière page de couverture du livre : « Et à vous dirigeants (...) Avez-vous entendu les revendications de notre peuple ? Avez-vous entendu le son de chaque galet ? Avez-vous entendu l'appel à l'Entendement ? Je l'espère ». Ce livre de l'espoir réunionnais est à acheter en librairie pour 15 euros ; contact : 0692 68 24 99 ou annie.daren-court974@orange.fr

Roger Orlu

Oté

Si nou téi parl in pé la kiltir konm in poin inportan par raport la lite ni vé améné

Bann léktèr Témoignaz i antann souvan parl la kiltir. Mèm momandoné la fé kétshoz i apèl « zarboutan nout kiltir », konm in dékorasyon pou tout bann zaktèr kiltirèl la fé in bonpé zafèr pou mète nout kiltir anlèr... Dann tan Paul Vergès lété prezidan, mi rapèl moin la gingn l'onèr asist inn-dé romiz dékorasyon mi anparl pli o, é sa lété in bien gayar sérémoni. Demoun valab la gingn dékorasyon-la é d'après moin zot téi mérite ali bonpé.

Biensir, kan Didier Robert l'ariv prezidan La Réjyon la kass so bann romiz-la, pars lété dann l'èr di-tan téi falé kass tout sak Paul Vergès épi son bann dalon l'avé fé. An parlann Paul Vergès, mi souvien li té i di konmsa kan par tout koté l'atak la MCUR : « Promyé l'atak va port dsi la kiltir » é lé bien vré ké bann droit la port zot konba dsi la MCUR an promyé. Z'ot atak la port galman dsi lo tram-train épi dsi l'otonomi dann l'énèrji. Zot l'atak ankor lo klasman maloya dann patrimoine imatéryèl l'imantité-zot la sèye mèm drèss séga kont maloya san okin baz bien antandi.

Sé dir si dann in konba la bataye kiltirèl lé inportan. Inportan pou nou k'la touzour défann nout l'idantité rényonèz é antansyon, la pa arienk inportan pou nou mé pou tout pèp kisoï sak néna zot tériroir par zot mèm épi zot lé mète dsi zot tériroir kisoï sak i bataye pou li vnir mètr shé li. Néna désèrtin pèp san péi i fors pou défann z'ot prop kiltir é sa sé in n'afèr i amontr anou koman la kiltir sé in n'afèr k'i kont dann la vi in pèp, dann son lite pou li gngn lo droi z'ète sak li lé pou vréman.

Astèr mi an souvien kékshoz : laba dann Kuba kan L'URSS la fèrm son také ékan lo péi l'artrouv ali tousèl pou gingn son nésésèr lo komité santral lété trakasé pou la révolisyon pars té riskab kapoté. I paré Fidel Castro la di avèk lo gouvèrnman épi lo komité santral : i fo fors dsi la kiltir pars sé la kiltir i pé pèrmète konbate lo zidé inpèryalis.

Mi di pa sa sé lo sèl solisyon pou nou, mé ala kant mèm in pyèr konm i di pou konstrui La Rényon domin. Mi pans pa mi tronp la dsi é mi pans pa non pli nout parti i tronp dsi in késtyon kapital konmsa.

Justin